

N°85



Parution trimestrielle OCTOBRE 2018

le médaillé

de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Revue officielle de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif



Vite la vie !



Médailleurs
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif



Sous le haut patronage de M. le Président de la République et des Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports.
Reconnue d'utilité publique le 9 juillet 1958. N° inscription préfecture de police 16270. Agrément jeunesse et éducation
populaire en date du 23 juin 2006. N° agrément Sport n° 75.SVF.04.19



Un été chaud

Au propre comme au figuré, l'été fut chaud. J'espère que vous avez pu supporter la canicule, vous détendre et vous reposer, apprécier les performances et les excellents résultats de nos champions de l'été dans les différentes compétitions internationales, dont le Mondial de Football.

Vite pour la Vie

Dans un monde contemporain, où la fatigue, le surcroît de travail, l'insécurité, l'angoisse, le stress, le risque, prennent une place grandissante, la vie est très souvent menacée. Or, la vie est ce qu'il y a de plus précieux.

Pourtant chaque jour, des enfants, des adolescents, de jeunes adultes, des personnes âgées, nous quittent par accident, par agressions, par déprime et suicide, par maladie, cela survenant aussi bien à l'école, au lycée, sur un terrain sportif, que sur la voie publique ou à domicile.

Pour préserver la vie, il faut protéger, alerter ou faire alerter le secours, secourir en prodiguant des soins de toute première urgence sans attendre l'arrivée des secours.

Ce numéro du « Médaillé » a pour objet de vous expliquer que faire lorsque, qui et où que vous soyez, vous vous trouvez face à une ou des personnes en urgence apparemment absolue.

Le présent numéro vous détaille les premiers gestes de secours à savoir faire, la conduite à tenir face à un malaise, à un cardiaque en crise, comment utiliser un défibrillateur, que faire face à un brûlé, à une piqure ou morsure grave, à un noyé, à une chute ou une fracture, à un étouffement, à une plaie, à un coup de chaud, ou comment réagir en cas d'attaque terroriste ?

J'espère que ce document vous sera utile et vous permettra de revoir et de parfaire vos connaissances, et peut-être vous motivera pour suivre une formation de secourisme et obtenir le diplôme du PSC1, Premiers Secours Civiques.

En tous les cas, et c'est l'objectif et c'est l'essentiel, demain, vous serez, si besoin, mieux armé pour sauver une ou plusieurs vies.

Je remercie très chaleureusement le Professeur François CHAPUIS pour la qualité et la clarté de son exposé très complet et accessible à tous.

Je vous souhaite la meilleure lecture et le meilleur usage de ce numéro du « Médaillé ».

Gérard DUROZOY
Président Fédéral

SOMMAIRE ...

	PAGES
→ Édito - Sommaire	2
→ Les champions de l'été 2018	3
→ Les premiers gestes de secours	4-13
→ Jeux	10
→ La vie des Comités	14-17
→ Hommage à Tony BERTRAND	18
→ Vie Fédérale	19



Directeur de publication

Gérard Durozoy : gerard.durozoy@gmail.com

Directrice de rédaction

Micheline Saffre : ffmjsnational@yahoo.fr

Comité de rédaction

Gérard Durozoy - Patricia Michalak - Micheline Saffre

Impression

Imprimerie Wauquier
14, rue Georges Herrewyn
BP 27 - 78270 BONNIERES-SUR-SEINE
Tél. 01 30 93 13 13 - Fax 01 30 42 29 67
RC Versailles B 305 812 935

Conception graphique et mise en page

Olivier Bellet

Parution trimestrielle

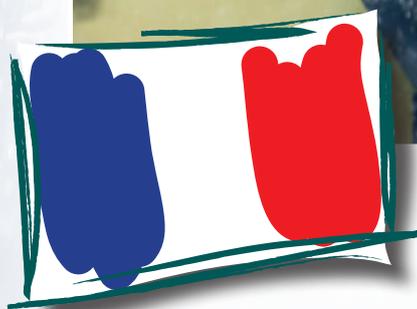
Abonnement annuel (4 n°) - Prix : 4,57 €

N° de CPPAP : 0519 G 85137

N° national : IUNPI 93453514 - ISSN 1629-8926

Dépôt légal 4^e trimestre 2018

Tirage : 16 367 exemplaires



Les CHAMPIONS DE L'ÉTÉ 2018

Un été festif avec plusieurs titres obtenus par nos sportifs

Commençons par le titre de Champion du Monde de l'Equipe de France masculine de football. La France a vibré au rythme des matches, avec un départ en douceur dans la première phase. La montée en puissance, face à l'Argentine, a permis à tout un chacun, de nourrir de l'espoir. Face à la Belgique pourtant largement favorite au départ, les Bleus, un peu en doute face à l'enjeu, ont montré toute leur force mentale face aux équipiers belges. C'est dans l'épreuve que les personnalités se forment, et les sportifs s'aguerrissent dans la défaite. Néanmoins, les Belges, menés par Eden Hazard, seront sûrement présents à la prochaine Coupe du Monde.

En attendant, les Français ont découvert, pour la plupart, un futur grand en la personne de Kylian Mbappé, élu meilleur jeune du Mondial, à seulement 19 ans. Sa jeunesse, son sourire, sa vitesse ont crevé les écrans de ceux qui n'ont pas eu la chance d'aller en Russie. Sa générosité également puisque Kylian, avant le Mondial avait promis d'offrir sa première prime à une association d'aide à de jeunes malades.

Décidément, le Tour de France cycliste réussit aux Français, pourtant, le maillot jaune leur échappe encore cette année ! Néanmoins, à la 6^{ème} place du classement, figure Romain Bardet et nous avons pu

voir émerger de futurs grands. En effet, aux premières places du classement des Jeunes, on peut voir à la première place Pierre Latour, à la troisième place Tony Martin qui devance le breton de Landivisiau David Gaudu. N'oublions pas le duo aux premières places du classement des grimpeurs, Julian Alaphilippe suivi de Warren Barguil.

Place à l'athlétisme ensuite, où nous avons également palpité au son de la Marseillaise avec les podiums de Morhad Amdouni sur 10.000m (*déjà en Bronze au 5.000m*), sur 110 m. haies avec Pascal Martinot-Lagarde et au 3.000 m. steeple grâce à Mahiedine Mekhissi-Benabbad. Il ne faut pas sous estimer les médailles de bronze dans un tournoi très relevé, de Pierre Ambroise Bosse sur 800 m. et de Renaud Lavillenie au saut à la perche. Du côté des femmes, pas d'Or mais des médailles d'Argent ont été obtenues par Rénelle Lamote sur 800m, au Marathon par Clémence Calvin, au lancer de marteau par Alexandra Tavernier et en 4 x 400 par Elea Mariama Diara - Déborah Sananes - Agnès Raharolahy et Floria Gueï.

Il est évident que nous ne pouvons pas évoquer toutes les compétitions mais nous avons une pensée pour tous les sportifs qui nous ont régalez cet été.

Les premiers gestes de secours ...à savoir faire

Qui que vous soyez / Où que vous soyez



Soins de toute première urgence avant l'arrivée des secours

Septembre c'est la rentrée : se retrouver au sein de son club permet à la fois d'augmenter le plaisir de la pratique sportive et, le cas échéant, d'en partager les risques éventuels.

AUGMENTER LES PLAISIRS DE LA PRATIQUE SPORTIVE ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE TOUT EN EN RÉDUISANT LES RISQUES EST AU CŒUR DU PROJET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF.

En cette reprise d'activité au sein des clubs, la commission médicale fédérale et le comité éditorial de notre revue souhaitent alerter, rappeler et former aux premiers gestes de secours.

De même que chaque personne doit pouvoir utiliser un extincteur ou un défibrillateur, elle devrait également pouvoir accomplir les gestes basiques de premiers secours envers une victime (cf les conseils dans les encarts plus bas).

Au-delà de ces premiers conseils, il est possible de se former à sauver une vie et de maintenir ensuite son niveau de savoir-faire : c'est un impératif moral de notre responsabilité collective. On peut en avoir besoin pour soi-même comme on peut avoir à secourir un membre de sa famille, un ami, ou un collègue. Il faut pouvoir compter sur soi pendant ces premiers instants qui peuvent être cruciaux dans les situations vitales.

Le présent article concerne la conduite à tenir par un témoin seul et sans matériel.

Certaines situations présentent des signes évidents, comme une hémorragie (*compresser immédiatement l'endroit qui saigne afin de limiter l'hémorragie*) ou un traumatisme violent, d'autres comme les malaises présentent des signes moins faciles à comprendre.

Votre action, si vous êtes témoin d'un malaise, est la même que pour tout incident : « P - A - S » :

- 1. Protéger ;**
- 2. Alerter** (ou faire alerter) les secours ;
- 3. Secourir.**

À moins d'être déjà formé aux techniques médicales spécialisées et de secours, nous ne pouvons savoir de quel incident il s'agit lorsque nous sommes confrontés à un événement qui peut être vital.

Est-ce un accident vasculaire cérébral (AVC), une fausse route, un coma diabétique ou éthylique, une crise d'épilepsie, une crise cardiaque, etc... ? Sans formation, il est souvent impossible de le savoir avec certitude.

Se posent donc, légitimement, les questions suivantes :

- Quels sont les signes d'alerte à connaître ?
- Quels sont les gestes à faire ?
- Quels sont les gestes à ne pas faire ?
- Quels sont les soins de toute première urgence à pratiquer avant l'arrivée des secours ?

Principes généraux de la bonne conduite à tenir face à ... *un malaise*

Si le malaise est passé, sans suite, une consultation médicale est fortement conseillée.

En revanche, la conduite à tenir pour le sauveteur que vous êtes et qui constate le malaise en cours, est la suivante :

1. Protection : mettre la personne au repos, si possible à l'abri des regards et protégée des intempéries ;

- ▶ on propose la position allongée, ou en cas de problème de respiration on la met assise ou semi-assise, sauf si la personne adopte spontanément une autre position (c'est la victime qui sent la position la plus confortable) ;
- ▶ si la victime est agitée, l'isoler, éloigner les objets avec lesquels elle pourrait se blesser ou blesser quelqu'un ;
- ▶ si la victime est inconsciente, l'installer en PLS (position latérale de sécurité) = placez-vous à côté de la victime, faites la pivoter de façon à ce qu'elle se retrouve sur le côté et de façon stable pour éviter qu'elle ne retombe sur le dos, ouvrez délicatement la bouche et protégez-la en la couvrant. Cette position facilitera la respiration et si des vomissements apparaissent, ils pourraient s'évacuer par la bouche et pas dans les bronches.

2. Appeler les urgences médicales (en France le 15 pour le Samu, ou le 18 pour les pompiers, ou le 112 dans toute l'Union Européenne), même si la victime s'y oppose, et retransmettre les informations collectées ; répondre aux questions du médecin et suivre ses conseils ; il peut être utile pour le médecin de parler lui-même à la personne, si elle le peut (intérêt des téléphones sans fil ou portables si la victime ne peut se rendre au téléphone).

3. Noter les plaintes de la personne (sensations, douleurs) et les signes anormaux ;

4. Questionner la personne (ou, si elle ne peut pas parler, son entourage) sur son état de santé habituel, son traitement médicamenteux éventuel ...

Un malaise n'est pas toujours grave (la réponse du médecin peut être « surveillez la victime et appelez son médecin traitant si cela ne va pas mieux »), mais ce n'est pas au sauveteur d'en juger.

Allonger la victime (en lui surélevant les pieds), pour éviter qu'elle ne se blesse en tentant de se relever seule et également pour améliorer l'irrigation sanguine de son cerveau. S'il n'est pas possible de l'allonger, faites la asseoir et demandez-lui de mettre la tête entre les genoux pendant quelques minutes.

Pour mettre idéalement la personne en position de repos :

- ▶ **Position de référence : allongée en position latérale de sécurité (PLS)**



- ▶ **Si difficultés respiratoires : demi-assise**

- ▶ **Si douleurs abdominales : allongée jambes fléchies**

Desserrer son col et sa ceinture pour faciliter sa respiration.

Basculer prudemment la tête en arrière (sujet non suspect d'un traumatisme du rachis).

Ouvrir la bouche, retirer éventuellement un corps étranger visible.

Demander à la victime s'il s'agit de son premier malaise et si elle doit prendre des médicaments (le cas échéant donnez-les lui).

En règle générale, sauf exception motivée

(déshydratation avérée, diabétique en déséquilibre, ...)

→ NE JAMAIS donner à boire à un blessé

→ NE JAMAIS déplacer un blessé ou essayer de le sortir d'un véhicule (sauf danger de mort, en particulier en contexte routier)

→ NE JAMAIS transporter un blessé grave dans sa voiture.

Si la victime est trouvée inconsciente, vérifiez sa respiration et son pouls. S'il existe des risques d'atteinte de la colonne vertébrale (*malaise suivi d'une chute importante par exemple*) prenez les mesures nécessaires (*ne la bougez pas, maintenez lui la tête*).

Surveiller l'état de la victime en attendant l'arrivée des secours.

La femme enceinte est toujours tournée sur le côté gauche (*pour éviter la compression des gros vaisseaux par le fœtus*) ; la personne obèse est également tournée sur le côté gauche.

Une victime ayant un traumatisme d'un membre est retournée du côté blessé.

EN RÉSUMÉ :

- Sécuriser la zone
- Couvrir la victime
- Alerter = centre 15
- Stimuler la victime et lui parler
- Surveiller la ventilation de la victime et la circulation

SUIVRE LES CONSEILS GRAND PUBLIC DÉLIVRÉS PAR LES SECOURISTES POMPIERS

2



Que faire en cas de ... malaise ?

Qu'est-ce qu'un malaise ?

C'est une sensation pénible que ressent une personne consciente, traduisant un trouble de fonctionnement de l'organisme. Cette sensation peut avoir différentes origines. Même sans gravité, cela peut traduire une situation nécessitant des soins d'urgence.

METTRE LA VICTIME AU REPOS :

- ▶ Assise si elle a des difficultés à respirer
- ▶ En position allongée, ou dans la position où elle se sent le mieux

OBSERVER ET ÉCOUTER LA VICTIME :

Elle peut présenter des sueurs abondantes, une pâleur intense

- ▶ Écouter toutes les plaintes exprimées par la victime :

*Douleur dans la poitrine, douleur abdominale
Mal de tête sévère, perte d'équilibre, trouble de la vision*

- ▶ Repérer certains signes comme :

*Difficulté à respirer, à parler,
Déformation de la face, paralysie d'un membre*

PRENDRE LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS :

- Son âge
- La durée du malaise
- Son traitement médical
- Ses maladies, ses hospitalisations ou ses traumatismes récents
- Si c'est la première fois qu'elle présente ce malaise

APPELER LE SAMU (faire le 15) pour transmettre ces renseignements et AVOIR UN AVIS MÉDICAL.

En attendant les secours, RESTER A CÔTÉ DE LA VICTIME POUR LA RÉCONFORTER ET LA SURVEILLER

Pour toute aggravation, RAPPELER LE SAMU 15

(cf la fiche conseil très simple des sapeurs-pompiers de Vaucluse)

3



Que faire face à un ... arrêt cardiaque ?

Tout le monde peut sauver une vie !

L'utilisation du défibrillateur peut se faire sans aucune formation préalable : suivez les instructions vocales de l'appareil.

L'utilisation du défibrillateur ne comporte aucun danger.

Il faut l'utiliser, si vous l'avez à disposition, chez l'adulte, l'enfant ou le nourrisson.

(DEA = défibrillateur entièrement automatique)

CONSTAT

- ▶ La personne est inconsciente : ne réagit pas quand on lui parle, quand on la touche.
- ▶ La personne ne respire pas ou respire mal : son ventre ou son thorax ne se soulève pas ou encore les mouvements de la respiration sont anormaux.
- ▶ Vous avez un doute sur la présence de respiration

VOUS DEVEZ

- ▶ Appeler au secours ou faire appeler les secours (15 – 18 – 112) et, **sans délai, commencer à faire le massage cardiaque :**



- ▶ Mettre vos mains sur le milieu de la poitrine, sur la partie inférieure
- ▶ Appuyer fortement sur la poitrine à une fréquence comprise entre 100 et 120 par minute
- ▶ Appeler au secours tout en faisant ces gestes
- ▶ Trouver si possible un défibrillateur, si c'est le cas, le mettre en route et écouter les consignes de l'appareil



- ▶ **Ne jamais arrêter les compressions thoraciques sauf si le défibrillateur vous le demande ou si les secours prennent le relais**

En savoir plus...

Un bon résumé figure sur le site de l'encyclopédie grand public :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Malaise_\(premiers_secours\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Malaise_(premiers_secours))

La notion grand public de « **malaise** » en premiers secours est plus large que la notion médicale (*malaise vagal, lipothymie et syncope*) : elle regroupe des maladies et des traumatismes cachés. Parmi les causes communes de malaise, on trouve les accidents vasculaires cérébraux (*attaque cérébrale*), les infarctus du myocarde (*crise ou attaque cardiaque*), les crises d'épilepsie, les crises d'asthme, le diabète sucré, l'hypoglycémie, les allergies, le collapsus cardiovasculaire (ou *état de choc*), les baisses de tension artérielle (notamment *malaise vagal*, par exemple à la suite d'une émotion), le stress... Les signes et plaintes seuls ne suffisent pas à déterminer l'origine du malaise ; en tant que témoin, sauveteur ou secouriste, on ne peut pas connaître la cause – et on n'en a d'ailleurs pas besoin. La conduite à tenir est donc la même quel que soit le malaise : protéger, interroger, observer, mettre au repos, alerter les urgences médicales.

La victime se plaint généralement d'une sensation pénible et angoissante, parfois douloureuse. Il faut noter que souvent, la victime ne peut déterminer l'origine du trouble qu'elle ressent. Si l'état initial de la personne n'est pas inquiétant (*la personne est consciente*), l'affection cachée peut toutefois être grave et entraîner une détresse vitale. Il convient donc de prendre impérativement l'avis d'un médecin qui fera un diagnostic (*par exemple contacter le médecin du SAMU en téléphonant au « 15 » en France, composer le « 112 » dans tout autre pays de l'Union européenne*), et déterminera si le malaise est bénin ou grave et décidera de la meilleure conduite à tenir.

Le référentiel national de compétences de sécurité civile est publié dans l'arrêté du 19 janvier 2015 modifiant l'arrêté du 14 novembre 2007 [*fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement*] afin de réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :

- victime d'une obstruction des voies aériennes ;
- victime d'un saignement abondant ;
- ayant perdu connaissance ;
- en arrêt cardiaque ;
- victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique ;
- présentant un malaise ;
- présentant un traumatisme des membres ou de la peau.

Les formations aux gestes de premier secours et la mise en place des défibrillateurs ne seront « rentables » que s'ils sont utilisés : une formation courte doit nécessairement être mise en place dans chaque structure associative.

ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE LA CHAÎNE DE SURVIE

La victime est inconsciente et ne présente pas de mouvement respiratoire.

PREMIERS RÉFLEXES

- Desserrez ou dégrafez rapidement tout ce qui peut gêner la respiration.
- Basculez doucement la tête de la victime en arrière et élevez le menton.
- Faites alerter les secours : SAMU (15), POMPIERS (18), URGENCES EUROPÉENNES (112).

PRATIQUEZ UNE RÉANIMATION CARDIO-PULMONAIRE (RCP)

1 Assurez-vous que la victime est allongée sur un plan dur.

2 Réalisez **30 compressions thoraciques** au milieu du thorax.



→ Mettez les mains croisées (doigts relevés) ou les doigts crochetés au centre de la poitrine de la victime.

→ Réalisez des compressions sternales de 5 à 6 cm en restant bien vertical.



→ Relâchez complètement le thorax entre les compressions.

→ La fréquence doit être de 120 fois par minute.

3 Remplacez la tête de la victime en arrière, élevez le menton et réalisez **2 insufflations, bouche à bouche**.



→ Insufflez sans fuite et progressivement jusqu'à ce que la poitrine de la victime commence à se soulever.



→ Redressez-vous légèrement, reprenez votre souffle tout en regardant la poitrine de la victime s'affaisser.

4 Reprenez le plus rapidement possible les compressions. Poursuivez jusqu'à la mise en place du DAE.

UTILISEZ LE DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE (DAE)



5 → Mettez à nu le thorax de la victime.

→ Mettez le défibrillateur en fonction en appuyant sur le bouton marche/arrêt.

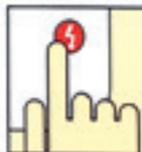
6 Suivez impérativement les instructions vocales et/ou visuelles.



→ Mettez en place les électrodes et connectez-les. La position des électrodes doit être conforme au schéma visible sur les électrodes ou sur leur emballage

→ Le DAE lance l'analyse et demande de ne pas toucher la victime.

7 Si le choc est nécessaire, le DAE l'annonce et demande de se tenir à distance de la victime.



→ Assurez-vous que personne ne touche la victime.

→ Appuyez sur le bouton choc clignotant quand l'appareil le demande ou laissez le DAE déclencher le choc.

Si le choc n'est pas nécessaire, le DAE propose de réaliser les manœuvres de RCP.



→ Débutez ou reprenez immédiatement les manœuvres de RCP.

→ Continuez en suivant les recommandations du DAE.

8 Continuez à suivre les recommandations du DAE jusqu'à l'arrivée des secours ou l'apparition de signes de vie.

CAS PARTICULIERS

Pour l'enfant de 1 à 8 ans : Réalisez 5 insufflations avant de débiter les compressions thoraciques. Les compressions thoraciques se réalisent avec le « talon » d'une main en dessous d'une ligne réunissant les mamelons de l'enfant. Dans tous les cas, réalisez 5 cycles de RCP avant de mettre en œuvre le DAE.

Pour le nourrisson : Pratiquez 5 insufflations initiales bouche à bouche et nez. Pratiquez les compressions thoraciques avec la pulpe des 2 doigts d'une main. Alternez des cycles comprenant 30 compressions thoraciques et 2 insufflations.

Cas particuliers avec le DAE

→ La victime présente un timbre autocollant médicamenteux sur la zone de pose des électrodes. Retirez le timbre et essuyez la zone avant de coller l'électrode.

→ Le sauveteur constate une cicatrice et perçoit un boîtier sous la peau à l'endroit où il doit poser l'électrode sous la clavicle droite. Collez l'électrode environ 1 cm sous la bosse perçue.

→ La victime est allongée sur une surface en métal. Déplacez la victime ou glissez un tissu sous elle.

→ La victime est allongée sur un sol mouillé. Déplacez la victime pour l'allonger sur une surface sèche.

→ Après avoir collé et connecté les électrodes au DAE, l'appareil demande toujours de les connecter. Vérifiez que les électrodes sont bien collées, que le câble des électrodes est correctement connecté au DAE, que la date de péremption n'est pas dépassée. Dans ce dernier cas, utilisez la 2^{ème} paire d'électrodes.



Brûlure

Règles de base

CONDUITE À TENIR FACE À UNE BRÛLURE

1. Refroidir la surface brûlée par ruissellement d'eau du robinet tempérée (15 à 25°C) au plus tard dans les 30 minutes suivant la brûlure (*pas de glaçon, pas d'huile, pas de pomme de terre... !*)



2. En parallèle, retirer les vêtements, s'ils n'adhèrent pas à la peau

CONDUITE À TENIR FACE À UNE BRÛLURE SIMPLE

- ▶ Poursuivre le refroidissement, jusqu'à disparition de la douleur
- ▶ Ne jamais percer les cloques (*les protéger par un pansement stérile*)
- ▶ Demander un avis médical :
 1. En l'absence de vaccination antitétanique valide
 2. S'il s'agit d'un enfant ou d'un nourrisson
 3. En cas d'apparition dans les jours qui suivent de fièvre, d'une zone chaude, rouge, gonflée ou douloureuse

CONDUITE À TENIR FACE À UNE BRÛLURE GRAVE

- ▶ Alerter les secours (18 - 15 - 112)
- ▶ Poursuivre le refroidissement selon les consignes données
- ▶ Installer la victime en position adaptée, après refroidissement : allongée ou assise en cas de gêne respiratoire
- ▶ Protéger, si possible par un drap propre, sans recouvrir la partie brûlée
- ▶ Surveiller continuellement

CONDUITE À TENIR FACE À UNE BRÛLURE PAR PRODUIT CHIMIQUE

- ▶ Alerter les secours (18 - 15 - 112)
- ▶ Arroser immédiatement selon les consignes données :
 - l'ensemble du corps en cas de projection sur les vêtements ou la peau
 - l'œil, s'il est atteint, en veillant à ce que l'eau de lavage ne coule pas sur l'autre œil
- ▶ Ôter les vêtements imbibés de produits en se protégeant soi-même
- ▶ Ne jamais faire vomir ou boire, en cas d'ingestion de produit chimique
- ▶ Conserver l'emballage du produit en cause

MOTS FLÉCHÉS

Bonne adresse	Relatif au cheval	Une note difficile à digérer	Donc moins forts	Pays aux 50 étoiles	On le tend pour tirer	Réservé au premier	Ne sont pas libres
Etat d'Asie sur le Golfe	Ancienne colonie	Altérerai	Impair des Balaves	Joue en défense	Le gras y est couché	République de l'Est	Pays d'Europe
A vélo ou en voilier							A coller dos au mur
Ville du Névéda							Faite de vive voix
Parole de dédain		Git				Poisson plat	
Fait une distinction		Féminines et masculin au singulier				Rougit en premier	
	Suit le docteur		Te fends la poire		Se conduisent comme des humains		
	Pianiste français						
	Impeccable				C'était la Thaïlande		Elle épousa son frère
	Dans l'axe Des saint-pierre				Cache sexe		
	Raccourci musical		Peintre d'origine allemande			Poème du Moyen-Age	
	Parc à lions					Règle à respecter	
	Marelle						
N'a donc rien pris			Endroit à l'envers			Don après la bière	
Imaginer et faire						Article défini	
			Fixent les limites du docteur		Réservoir à céréales		Se répète dans une phrase négative
Façon d'avoir			Pronom réfléchi		Sanctions pas toujours méritées		

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A															
B															
C															
D															
E															
F															
G															
H															
I															
J															
K															
L															
M															
N															
O															

Verticalement : 1. Coups de soleil assurés. - 2. Maladie de la peau. Ses petits se conduisent comme des goretts. - 3. Insuffisant pour une omelette. Indésirable au jardin. Feuilleté. - 4. Bomber. Connu pour son bec. - 5. Peut contenir plusieurs chemises. Authentique. - 6. Se lance en dernier recours. Agréable à regarder. - 7. Demande l'acquiescement. Relatif à un roi. - 8. Flagrante. Vénéral par la tribu. - 9. Arme un bâtiment. Début d'un rêve. Accord étranger. Oncle d'Amérique. - 10. Donné pour régler la fosse. Sicilienne connue et reconnue. Chemin de hâlage. - 11. Atroce. La deuxième en montant. Préposition. - 12. Sans délai (2 mots). - 13. Mourut à Maastricht. Il distribue mais encaisse aussi. - 14. Elève officier. Repos médian. Dans les essences. - 15. En pleine face. Armée des seigneurs. Le lit d'un monstre.

Solution des jeux dans le prochain numéro.

SUDOKU

Chaque grille comporte neuf compartiments de neuf cases. Le jeu consiste à remplir chaque partie de neuf cases avec les neuf chiffres, de 1 à 9, sans les mettre deux fois sur la même rangée ni dans la même colonne. Quelques chiffres figurent dans la grille pour vous aider.

Simple

	2		3	5	7
3	9	8	1		2
7	6	1	4	8	9
	2	5			3
4	7	9	2	1	
5	7	1	8	6	4
9	8	2	6	1	3
	1	4	8	9	7
6	3	5	7		

Moyen

	8		4	5		6
1	3	2	9	6		
4	7	8			9	1
	7	3	1		9	5
	2	8			6	3
		1	5			4
		9	8		4	3
8			2	7	1	9
6	2			1	8	7

Piqûre - Morsure

Règles de base

CONDUITE À TENIR FACE À UNE VICTIME D'UNE PIQÛRE OU D'UNE MORSURE

Piqûre d'insecte

- ▶ Retirer le dard qui a permis à l'insecte d'injecter le venin, s'il est présent, sans écraser la poche à venin
- ▶ Limiter la douleur et le gonflement en appliquant du froid ;
- ▶ Prenez un avis médical auprès du centre 15 ou, aller consulter votre médecin, si la douleur et le gonflement persiste ou si la rougeur s'étend.
- ▶ Si la piqûre siège dans la bouche ou la gorge, demander à la victime de sucer de la glace ;

Morsure de serpent

- ▶ Allonger la victime, lui demander de rester calme et la rassurer ;
- ▶ Demander à la victime de rester immobile, mettre un bandage serré sur la zone où le serpent a mordu (*sans toutefois que ce soit un garrot*),
- ▶ Immobiliser le membre ou éviter de le bouger
- ▶ Appeler immédiatement les secours (**15 - 18 - 112**)

Morsure d'animal

- ▶ S'assurer qu'il n'y a plus de danger vis-à-vis de l'animal ;
- ▶ Appeler immédiatement les secours et les forces de l'ordre si animal errant (**15 - 17 - 18 - 112**)
- ▶ Si la victime présente un saignement abondant, l'allonger et appuyer directement sur la plaie



- ▶ Si la plaie ne saigne pas abondamment, la laver avec de l'eau et du savon
- ▶ Demander un avis médical (**15**) vis-à-vis du risque infectieux

Noyade

Règles de base

CONDUITE À TENIR FACE À UN NOYÉ INCONSCIENT

- ▶ Allonger la victime sur le dos, libérer les voies aériennes ;
- ▶ Elle ne respire pas : le ventre et la poitrine ne bougent pas
- ▶ Faire des compressions thoraciques (centre de la poitrine)
- ▶ Faire le bouche à bouche si vous connaissez le geste



- ▶ Assurer la mise en œuvre d'une défibrillation précoce (à l'aide d'un DEA = défibrillateur entièrement automatique).

CONDUITE À TENIR FACE À UN NOYÉ CONSCIENT

- ▶ Mettre la victime au repos = en position :
 - allongée, le plus souvent possible ;
 - assise en cas de difficultés à respirer ;
 - sinon dans la position où elle se sent le mieux.
- ▶ Rassurer la victime en lui parlant régulièrement.
- ▶ Réchauffez la victime, jusqu'à l'arrivée des secours.

Chute - Fracture

Règles de base

CONDUITE À TENIR FACE À UNE VICTIME D'UNE CHUTE OU D'UNE FRACTURE

La victime se plaint d'un traumatisme au niveau des membres supérieur ou inférieur :

- ▶ Une immobilisation du membre atteint est préconisée. (*Éviter que la victime ne bouge le membre atteint*).
- ▶ Alerter ou faire alerter les secours.

La victime se plaint d'un traumatisme de la tête et/ou du cou et/ou du dos :

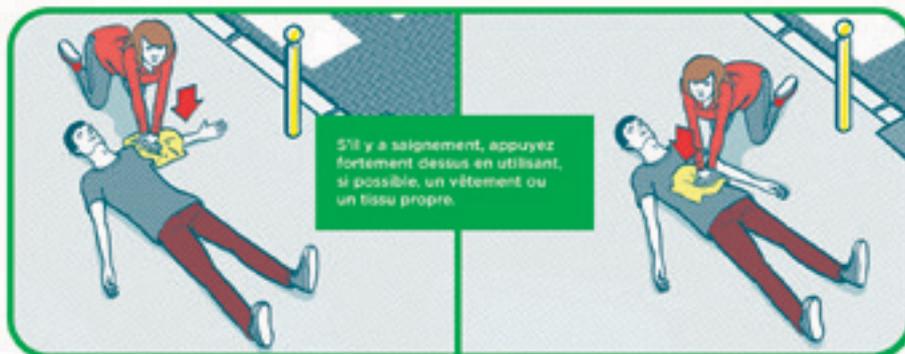
- ▶ Recommander à la victime de ne pas bouger et en particulier de ne plus bouger la tête.
- ▶ Alerter ou faire alerter les secours.

Réagir en cas d'attaque terroriste

Avant l'arrivée des secours, ces comportements peuvent sauver des vies.

LES GESTES D'URGENCE

SI QUELQU'UN A ÉTÉ BLESSÉ AUTOUR DE VOUS



PUIS APPELEZ LES SECOURS : 15 SAMU 18 POMPIERS 112 N° EUROPÉEN 114

PRÉVENTION

Avant l'arrivée des secours, quelques réflexes peuvent sauver des vies. Formez-vous aux gestes d'urgence.
RDV sur <https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Les-gestes-qui-sauvent>



Étouffement par inhalation de corps étrangers

Règles de base

L'obstruction est totale quand la victime ne peut plus parler (*ou crier ou pleurer pour un enfant*), ne peut plus tousser ni respirer. Elle porte souvent la main à son cou.

C'est une urgence absolue : si rien n'est fait dans l'immédiat, elle va devenir inconsciente puis son cœur va s'arrêter.

CONDUITE À TENIR FACE À UN ÉTOUFFEMENT PAR CORPS ÉTRANGER

Commencer par réaliser entre 1 et 5 tapes dans le dos (*les tapes dans le dos ont pour but de « décoller » le corps étranger et de faire tousser l'asphyxié*).

- ▶ avec le talon de la main
- ▶ entre les omoplates (*haut et milieu du dos*)
- ▶ de façon vigoureuse

Si la technique s'avère inefficace, réaliser la manœuvre de Heimlich :

1. Se positionner derrière la victime
2. Point fermé sous les côtes, dans le creux de l'estomac juste au-dessus du nombril
3. Tirer franchement en arrière en remontant vers le haut : réaliser entre 1 et 5 compressions abdominales en appuyant dans le creux de l'estomac



(NB 1 : Chez le petit enfant, la manœuvre de Heimlich est plus simplement réalisée en posant l'enfant sur ses genoux, la tête en avant inclinée vers le bas ; chez le bébé c'est en le suspendant par les pieds).

(NB 2 : La méthode ou manœuvre de Heimlich est un **geste de premiers secours INDISPENSABLE à connaître** permettant la libération des voies aériennes chez l'adulte et l'enfant de plus d'un an. Elle a été décrite pour la première fois par Henry J. Heimlich en 1974 et sert en cas d'obstruction des voies aériennes par un corps étranger).

Plaie

Règles de base

CONDUITE À TENIR FACE À UNE PLAIE

- ▶ Ne jamais retirer un corps étranger (*cela accentue le saignement*)
- ▶ Mettre la personne allongée au sol sauf pour :
 - Plaie du thorax : on le met en position assise
 - Plaie de l'abdomen (*ventre*) : on le met sur le dos les jambes fléchies
 - Plaie de l'œil : sur le dos, yeux fermés, demander de ne pas bouger la tête
- ▶ Couvrir la victime
- ▶ Appeler les secours (**15 – ou 18 – ou 112**)
- ▶ La réconforter
- ▶ La surveiller en attendant les secours

Coup de chaleur

Règles de base

CONDUITE À TENIR FACE À UNE VICTIME D'UN COUP DE CHALEUR

- ▶ Installer la victime à l'abri, dans un endroit frais, climatisé si possible
- ▶ Mettre la victime au repos, généralement en position allongée
- ▶ Recouvrir la victime d'un linge humide, utiliser un brumisateur ou un ventilateur pour la refroidir.
- ▶ Si la victime est consciente et ne vomit pas, lui donner de l'eau à boire par petites gorgées
- ▶ Consultez systématiquement un médecin, même dans les cas simples où l'état de la personne s'améliore rapidement.

(NB 1 : **Tout le monde sans exception est susceptible d'y être exposé.** Notons que les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes malades sont plus exposés à la survenue d'un coup de chaleur).

(NB 2 : En l'absence de prise en charge par une action de secours, **l'évolution de la situation peut être mortelle**).

Pr François CHAPUIS

Médecin, membre de la Commission Médicale Fédérale FFMJSEA,

Médecin du Comité Rhône – Métropole de Lyon FFMJSEA,

Président de la Commission Médicale du Comité Olympique, Rhône – Métropole de Lyon.

CDMJSEA 03

↻ Allier



Assemblée générale

Notre Assemblée Générale s'est tenue dans la salle polyvalente du charmant village touristique de LAVOINE, situé dans la montagne Bourbonnaise. Sous la présidence de M. Serge LEFEBVRE, en présence de M. le Maire Jean-Dominique BARRAUD, M. Jacky BURLAT, Président du Comité Régional AURA, Mme Jocelyne GUILLAUMIN, Présidente d'Honneur de notre CDMJSEA.

Dans son rapport moral notre Président a fait un large exposé sur la vie de notre Comité Départemental mettant l'accent sur « l'aide qu'il faut apporter aux jeunes et les sensibiliser au bénévolat dès le plus jeune âge. C'est grâce aux bénévoles que les jeunes apprennent un certain nombre de règles de la vie, leur rôle est inestimable dans le département et à la vie de leurs communes ». Notre objectif 2018 : nous mettrons l'accent sur la valorisation du bénévolat.

Notre Instance Dirigeante a de nouveau dénoncé les actes de violence, de racisme, les incivilités qui perdurent sur les stades, dans les salles et qui donnent une mauvaise image du Sport.

Les rapports : du Secrétaire Général Bernard ANDRINOPE, du Trésorier Général Gérard DESCLOUX, des Vérificateurs aux Comptes Janine PETELET et René VINCENT furent adoptés à l'unanimité des membres présents à l'Assemblée Générale.

Jacky BURLAT, Président Régional, a fait un large exposé sur les activités et les projets du Comité CRAURA.

A l'heure de la remise des récompenses, 16 médailles, 2 coupes et 1 trophée furent décernés aux athlètes et dirigeants particulièrement méritants tant pour leurs résultats sportifs que pour leur implication dans le monde de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.

Afin de remercier la Municipalité de l'accueil qu'elle nous a réservé pour la réussite de notre Assemblée Générale, notre commission des récompenses a décerné la médaille d'Or de la reconnaissance de notre Comité Départemental au village de LAVOINE, remise par notre Président Serge LEFEBVRE à M. le Maire Jean-Dominique BARRAUD.

CDMJSEA 08

↻ Ardennes

Le challenge de l'esprit sportif 2018 à l'école de Joigny-sur-Meuse

Cette année la commission a attribué le challenge de l'esprit sportif à l'école de JOIGNY/MEUSE. Ce challenge récompense une école élémentaire affiliée à l'USEP dont les élèves participent activement aux activités organisées dans le cadre de l'USEP tout au long de l'année en montrant leur valeur sportive et scolaire, par leur loyauté, leur esprit d'initiative, leur sens de l'équipe.

Le « challenge » est une coupe particulière qui porte le nom de toutes les écoles ayant gagné ce challenge au cours des années passées. Chaque école reçoit une dotation en matériel sportif que l'école choisit elle-même d'un montant de 120 € pour 2018.



Une délégation du Conseil d'Administration du CDMJSEA 08 a donc remis le challenge à l'école de JOIGNY/MEUSE lors d'un petit déjeuner organisé à l'école pour les enfants et les parents d'élèves en présence de Pierre CORDIER, Député, de Daniel BLAISE, Maire de la commune et Serge WEBER, DDEN de l'école.

Les autres écoles récompensées :

L'école de NOUVION/MEUSE : le matériel sportif lui a été remis à l'issue du spectacle de fin d'année qui a eu lieu à la salle Gérard Philipe à de Nouvion-sur-Meuse en présence du Maire, Jean-Luc CLAUDE.

L'école Mazarin de RETHEL : le matériel sportif lui a été remis avant le spectacle de fin d'année dans la cour de l'école.

CDMJSEA 21

↻ Côte-d'Or



Aux bénévoles qui font vivre le sport, un grand merci leur a été adressé et ceux-ci ont apprécié de recevoir le Challenge André Boets 2018.

Association du Réveil

Cette année la commission des récompenses a retenu l'association du Réveil d'Is sur Tille (section football) pour lui décerner le Challenge André BOETS. La cérémonie s'est déroulée le vendredi 15 juin dernier en présence de monsieur le Président de la Covati, de Monsieur le Maire de Marcilly et du maire Adjoint aux Sports d'Is sur Tille, représentant le Maire excusé.

Le Président de l'association, section football, Monsieur Aouidat nous a présenté les membres de son Bureau directeur l'accompagnant à cette soirée. Le Comité des médaillés de la Côte d'Or, en l'absence de son président Jean Pierre Bouillon excusé, était représenté par Françoise Benet et François Castille. Quatre axes principaux retracent la vie du Réveil :

- Création en 1885.
- Apparition de la pratique du football vers 1920.
- Engagement officiel en compétition en 1943.
- Création d'une section féminine en 1982.

En 2013, l'équipe dirigeante a préparé un plan de développement qui, par son ampleur, était un important fil conducteur pour la jeunesse du Canton. Il a été scrupuleusement mis en application et aujourd'hui le club compte plus de 400 licenciés.

La fusion avec le club voisin de Selongey, en cours de finalisation, va permettre de prolonger les ambitions sportives de ce Canton très sportif.

CDMJSEA 29

↻ Finistère



Les adhérents ont bénéficié d'une visite dans un lieu extraordinaire qu'est le château de Trévarez à Gouezec.

Sortie Annuelle au Château de Trévarez

La sortie annuelle des administrateurs et adhérents du CDMJSEA29 s'est déroulée le vendredi 22 juin 2018.

Rendez-vous était donné aux participants au château de Trévarez pour une visite, en partie guidée, puis libre dans sa deuxième partie. Le groupe a été accueilli par Amélie, guide officielle du château.

Le château de Trévarez dont la construction s'est achevée en 1908, est né de la volonté de James de Kerjégu, riche politicien originaire de Saint Goazec, commune sur laquelle se trouve le château.

Ce château, bâti dans un domaine de 85 hectares, était à la pointe de la modernité pour l'époque car doté, de l'électricité, de l'eau courante, du chauffage central, de sanitaires dans toutes les parties du bâtiment, y compris celles attribuées aux domestiques et même d'ascenseurs.

Ayant subi d'importants dégâts lors de bombardements au cours de la deuxième guerre mondiale, il fait l'objet, depuis les années 80, d'une restauration, toujours en cours, par le conseil départemental du Finistère qui en est le propriétaire depuis 1968. Les jardins sont remarquables.

Des expositions y sont régulièrement organisées ainsi que dans les écuries, également restaurées. C'est l'oeuvre d'Eva Jospin qui y est actuellement présentée. Cette artiste est connue notamment pour les forêts qu'elle sculpte dans du carton.

La suite de cette sortie est à lire sur le site du Cdmj29.

CDMJSEA 36

↻ Indre



Dans la bonne humeur, tous ont été ravis de leur ballade dans l'Aveyron.

Balade dans l'Aveyron

Le Comité Départemental des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de l'Indre a organisé une balade en Aveyron et en Lozère du 1^{er} au 4 septembre 2018.

Le premier jour débute par une visite de MILLAU au cœur du Parc naturel régional des Grands Causses, et du viaduc. Le deuxième jour, c'est le départ pour la vallée du Tarn avec les gorges de la Jonte, la maison des vautours,



Le comité a beaucoup apprécié la visite de Patricia MICHALAK (au centre), Présidente du CDMJSEA de l'Aveyron, Présidente du Comité régional Occitanie, membre de l'Instance dirigeante de la FFMJSEA. A droite, Liliane DOMERGUE, Présidente du CDMJSEA de la Lozère.

et l'Aven Armand puis traversée du Causse Méjean et descente sur Sainte-Enimie et les gorges du Tarn. Le troisième jour, visite d'une ganterie « Les Ateliers de la Maison Fabre » à Millau puis départ par la célèbre côte de La Cavalerie, visite de Sainte Eulalie de Cernon et de La Couvertoirade. Retour par les gorges de la Dourbie, Nant puis Cantobre. Le quatrième jour, visite de Peyre village troglodytique puis des caves de Roquefort Société à Roquefort.



Patricia et Liliane ont eu la gentillesse de participer au dîner avec notre guide et l'ensemble des participants à ce séjour.

Retour sur Le Poinçonnet en passant sur le Viaduc de Millau. A l'arrivée au Poinçonnet, un buffet très convivial au restaurant « Le relais des Sens » nous attendait. Tous les participants sont rentrés chez eux avec des paysages grandioses dans la tête et enchantés de leur séjour.

CDMJSEA 64

↻ Pyrénées-Atlantiques



A l'issue de cette journée, Etienne Baillet et Joel Flammarion ont remis le Trophée Jean Boiteux au club de Mauléon finaliste.

Nager en Pyrénées-Atlantiques

Cinquantième anniversaire de cette opération initiée à l'origine par Roger Darracq conseiller à la Direction Départementale Jeunesse et Sports 64 et ses 2 co-équipiers MNS de qualité : Messieurs Rouart et Savart.

Action placée depuis 16 ans sous l'égide du Comité Départemental de natation, représenté par son Président Joël Flammarion et en partenariat étroit avec le CDMJSEA 64 représenté par son Co-Président Etienne Baillet, Michel Arias, vice-président et André Olhasque, trésorier ainsi que le soutien du Conseil départemental 64.



Etienne Baillet remet le trophée d'or R. Darracq au jeune S. Eberhard fidèle compétiteur handisport du challenge du Pays Basque.

OBJECTIF principal : développer la natation en milieu rural et bassins d'été avec Initiation à la natation sportive (4 nages) pour le plus grand nombre de jeunes de 6 à 17 ans.

Le Challenge 2018 s'est clôturé par les finales à Hasparren pour le secteur Basque et à Garlin pour le secteur Béarnais. Près de 500 nageurs se sont défilés, issus des clubs de St Palais, Bidache, Hasparren, Mauléon, St Jean Pied de Port, Arzacq, Lanne en Baretous, Serres Castet et Garlin.

Tous les participants ont rivalisé d'enthousiasme pour encourager leur club respectif. Le niveau fut excellent et l'ambiance remarquable. Tous les nageurs ont été récompensés.



Avec toutes les félicitations du Comité 64 FFMJSEA, du Comité de la FFN et d'un public venu nombreux soutenir nos jeunes champions.

CDMJSEA 74

↻ Haute-Savoie



A l'occasion des « parcours du cœur » organisés par l'Association LIVE, au sein d'un espace de nature, au cœur de l'action des associations dans lesquelles Manon s'investit, Jacques Lagrange, président du CDMJSEA74, a remis à Manon le Trophée Régional.

L'Association LIVE est une véritable ruche

Dont les activités au service des handicapés sont multiples et diverses. Ses dirigeants et nombreux bénévoles contribuent à promouvoir et organiser le sport au service de tous et développe une véritable « pépinière », pour les jeunes qui ont plaisir à s'engager au service des autres.

C'est dans ce sens que nous avons voulu, avec Anne, la Présidente, proposer Manon Clavel à la reconnaissance de la société, par la lettre de félicitations de Mme la Ministre. En complément, le dossier a été retenu par le Comité Départemental, Présidé par Jacques LAGRANGE, puis sélectionné au niveau Régional pour être transmis à Paris.

A son tour, la Fédération Nationale des Médaillés de la Jeunesse et des Sports, a souhaité retenir le dossier de Manon. Louis Ours, membre du CA de la Fédération, lui a remis le Trophée National des jeunes bénévoles.

En effet, par ses engagements au sein des pompiers de Thônes et de l'Association LIVE, Manon donne un exemple à tous les jeunes qui s'investissent au service des autres et contribuent ainsi à rendre la société plus humaine, plus fraternelle, tout en ouvrant des perspectives nouvelles et positive pour leur propre avenir. Merci à Manon pour ses engagements au sein des jeunes pompiers et au sein de l'Association LIVE pour les handicapés.

Anne la Présidente de LIVE, le Directeur de Carrefour, Mr le maire de Thônes et les élus présents, se félicitèrent de la mise à l'honneur d'une jeune de la Vallée, qui est un exemple à suivre. C'est aussi la reconnaissance des actions réalisées par les associations locales.

Le Comité Départemental, le Comité régional et la Fédération Nationale des médaillés, apportent une contribution reconnue au développement du sport et de l'engagement associatif.

CDMJSEA 79

↻ Deux-Sèvres



Au revoir Jean-Marc

Une importante délégation du CDMJSEA 79 et son Drapeau se sont réunis le vendredi 10 août 2018 en l'église de Saint-Liguaire près de NIORT pour rendre un dernier hommage à JEAN-MARC SAUZEAU un de nos licenciés.

JEAN-MARC SAUZEAU était âgé de 93 ans lorsqu'il s'est éteint. Sa vie ne peut se résumer en quelques lignes, mais il faut rappeler quelques dates et quelques actions...

1944-1945 Jean-Marc s'engage à 19 ans au 114^e Régiment d'Infanterie et participe aux combats de la poche de La Rochelle. Pour son action il recevra la Croix du

combattant volontaire et la croix du combattant.

1948, il y a 70 ans, il fonde, avec quelques camarades, le Judo club niortais et permet l'éclosion du judo dans le département.

1983, il y a 35 ans, il est co-fondateur du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports des Deux-Sèvres, Comité auquel il appartiendra jusqu'à sa mort. Membre du Comité Régional du POITOU-CHARENTES, il participera très activement au congrès national de la FFMJS de ROYAN en 1995. La médaille d'or de la Jeunesse et des Sports lui sera décernée en 1987

Jean-Marc reste un exemple pour tous ceux qui l'ont connu ou côtoyé. Son sourire, sa gentillesse mais aussi sa rigueur et les valeurs qu'il diffusait resteront dans nos mémoires. **Adieu judoka.**

CDMJSEA 80

↻ Somme

Remise de médailles en préfecture

Le jeudi 13 septembre Monsieur Philippe de Mester Préfet de la Somme a remis la médaille de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à 46 samariens des promotions du 14 juillet 2017 et 1^{er} janvier 2018 : médaillés d'or, d'argent et de bronze, lors d'une réception dans les salons de la Préfecture.

Monsieur le Préfet a félicité tous ces bénévoles précisant que : **« Mis bout à bout, vos engagements combattent les différentes formes d'exclusion ».**



CDMJSEA 84

↻ Vaucluse



Journée Manade 2018

Organisée, comme en 2017, par le Comité départemental 84, une sortie à la Manade du Rhône, près d'Avignon a réuni une centaine de participants.

Après une présentation des activités de la Manade par le propriétaire de celle-ci, les spectateurs purent assister à quelques jeux d'adresse puis au marquage d'un jeune taureau.

Un pot de l'amitié puis une succulente paella ont permis à chacun et chacune de poursuivre les échanges aussi bien avec les manadiers qu'avec de nouvelles connaissances.

Grand bravo pour une organisation sans faille du Président Alain Fabre et du Trésorier Gérard Chioussé à la facon de intarissable au micro, ainsi qu'à la petite équipe redoutable de la buvette sous la houlette de Mapie Serves.

Merci à toutes celles et ceux venus de la Drôme Provençale, de l'Enclave des Papes, d'Apt et Vaison mais aussi du Grand Avignon pour une journée familiale au bord du Rhône. Rendez-vous est pris pour 2019 !!!

CRMJSEA

↻ Centre Val-de-Loire



Guy Chambrier et Paul Carré remet le trophée à l'association Darc 2018.

Challenge régional de la citoyenneté

Le CRMJSEA du Centre Val de Loire a mis à l'honneur Éric BELLET pour le stage-festival DARC 2018 en présence des représentants de l'Indre : André FAURE, trésorier et Guy CHAMBRIER, Vice Président du Comité Régional, Président du CDMJSEA de l'Indre, Vice-Président de la Fédération

ainsi que l'ami Paul CARRE, Président du CDMJSEA 18 et Vice-président du Comité Régional.

La citoyenneté est une qualité reconnue à une personne, à un groupe. Elle se définit aussi par des valeurs comme la civilité, le civisme et la solidarité.

Le CRMJSEA du Centre Val de Loire organise depuis 3 ans un challenge de la citoyenneté attribué à un département de la région qui organise une manifestation de grande envergure. En 2017, Le Comité Départemental de l'Indre avait proposé le Festival DARC et nous pensons que cette récompense est amplement méritée avec à la tête, son directeur Éric BELLET ; Depuis 1981, Éric anime ce festival, 37^{ème} édition pour les concerts et 43^{ème} édition pour le stage avec de nombreux amis dont les incontournables Nadia COULON et Max PLOQUIN.

Non seulement ce festival n'est pas réservé qu'à la Place Voltaire Châteauroux, puisque Éric a su lui donner une autre ampleur avec l'opération DARC au Pays. Ce festival rayonne sur 8 communes de notre département, ainsi que DARC dans les quartiers. Toutes ces animations gratuites autour de ce festival, c'est favoriser l'accès à la culture, c'est une façon de valoriser le vivre ensemble et de développer la cohésion sociale.

Le stage DARC, c'est plus de six cents stagiaires, 23 nationalités, des professionnels, de nombreux bénévoles. Comme dit Éric « *il faut toujours se battre pour convaincre, plaire, attirer et faire découvrir, c'est une façon de travailler et d'être dans la vie* »

Chaque année, c'est une nouvelle aventure et souvent avec des artistes parfois peu connus. C'est cela qui incite les gens à venir les découvrir. Éric sait que le but de ce festival c'est d'amener le public à avoir envie de voir ce qu'il ne connaît pas.

Encore Félicitations à Éric pour son investissement et sa gentillesse.

Que 2018 soit une totale réussite, que les stagiaires et le public reviennent en masse pour la 44^{ème} édition.



Partenariat avec les Tommy's

Sur présentation de votre licence millésimée de l'année en cours, de la FFMJSEA, **une remise de 20%** vous sera attribuée lors de vos passages dans les restaurants suivants.

Les Restaurants sont situés à :

- Les Clayes sous Bois (78)
- Mondeville Caen (14)
- Noyelles Godault (62)
- Beaucouzé Angers (49)
- Montpellier (34)
- Labège Toulouse (31)
- Le Pontet Avignon (84)
- Montauban (82)
- Moulin lès Metz (57)
- Vaulx en Velin Lyon (69)



Notre doyen nous a quittés

Tony BERTRAND, né Antonin Bertrand, le 31 août 1912 à Lyon et mort le 29 juin 2018 à Lyon, à l'âge de 105 ans, est un athlète, dirigeant sportif et homme politique français. Il a occupé des fonctions nationales et internationales ainsi que d'importants mandats locaux dans la région lyonnaise. Il est appelé Tonin jusqu'aux années de guerre puis ensuite Tony.

Biographie

Il commence sa carrière sportive en 1921, à l'âge de neuf ans, patronage de l'église Saint-Louis de la Guillotière, l'« Edelweiss », où il pratique les échasses, le basket-ball, le chant choral et le théâtre.

Ouvrier lithographe il poursuit sa carrière sportive au Lyon olympique universitaire où il pratique le basket-ball l'hiver et l'athlétisme l'été. Athlète polyvalent il est vainqueur (en 1937 à Paris, en 1938 à Blois et en 1939 à Grenoble) du championnat olympique de la FGSPF, concours complet de neuf épreuves comportant poids et haltères, course, saut, lancer et imposés gymniques.

Il épouse Élise Mousset basketteuse des « Lucioles » le 21 octobre 1939 et le couple a trois enfants : Liliane en 1940, Jocelyne en 1945 et Yves en 1954. Membre du réseau « Sport libre » pendant l'Occupation, il participe à l'entraînement de l'équipe de France d'athlétisme regroupée à Lyon par son aîné, Tola Vologe avec lequel il organise un meeting national au stade des Iris le 23 mai 1944. En février 1944, il passe le brevet d'instructeur de ski à l'École nationale de ski et d'alpinisme (ENSA) puis suit une formation d'entraîneur de préparation militaire et de gymnastique à Antibes puis à l'école de Joinville qui l'amène à des responsabilités sportives nationales. Celles-ci induisent ensuite ses engagements d' élu local et régional. En 2017 il était, avec Robert Marchand, l'un des sportifs français centenaires encore vivants.

Mandats municipaux et départementaux

Nommé inspecteur de la jeunesse et des sports, sa rencontre avec Louis Pradel au début des années 1950 conditionne la suite de sa carrière. Élu au conseil municipal de Lyon il y est délégué aux sports et y crée l'Office municipal des sports qu'il préside de 1959 à 1977. Élu conseiller général du 12^{ème} canton du Rhône en 1959, il est vice-président du Conseil général du Rhône de 1967 à 1979.

À ce double titre il inaugure le palais des sports de Gerland le 5 octobre 1962 et insuffle ensuite d'autres innovations dont la piste de ski artificielle de La Sarra en 1964, les patinoires Charlemagne et Baraban en 1969, les piscines de Vaise et du Rhône.

Nommé président d'honneur du comité des sports en 1966, il coordonne la préparation et le dossier de candidature de Lyon pour les Jeux Olympiques de 1968 qu'il présente avec Louis Pradel le 26 juillet 1963 à la 60^{ème} session du CIO de Baden-Baden.

Responsabilités nationales et internationales

Son passage à Joinville et sa proximité avec l'équipe de France, regroupée à Lyon pendant l'Occupation, le désignent comme entraîneur national d'athlétisme pour Jeux olympiques de Londres en 1948. Il est reconduit pour ceux d'Helsinki en 1952 et de Melbourne en 1956. Nommé directeur de l'ENSA et inspecteur Jeunesse et sports, il contribue ensuite à la mise en place des conseillers techniques régionaux.

Homme de confiance de Maurice Herzog, il assure l'organisation technique des Jeux méditerranéens de 1959 puis celle des Jeux de l'Amitié d'Abidjan en 1961 et de Dakar en 1963, avant d'être chargé de la préparation des 2^{ème} Jeux du Pacifique sud à Nouméa en 1966.

Distinctions et hommages

Tony Bertrand est : chevalier de la Légion d'honneur (le 4 avril 1970) puis officier, chevalier de l'ordre du Mérite dont la médaille lui est remise le 28 octobre 1967, commandeur des Palmes académiques le 11 août 1956, titulaire de la médaille d'or de la jeunesse et des sports, commandeur du Mérite ivoirien.

Il est proclamé « Grand serviteur du sport français » par l'Académie nationale olympique française le 3 août 2009.

Pour célébrer son centenaire, en 2012, le conseil général du Rhône décide de donner son nom à la tribune du stade de Parilly. Le 12 novembre 2012 il reçoit la médaille de la Société des membres de la Légion d'honneur des mains de Madame Lucette Lacouture.

Le 23 septembre 2015 son nom est donné au centre nautique inauguré par Gérard Collomb.

Nos Peines

Gabriel DEGROUETTE, membre du Comité 94 et CRMJSEA Ile de France,

Roger JOUAN, ancien président du comité d'Ille et Vilaine et ancien vice-président du CRMJSEA Bretagne.

Marcel KERVELLA, vice-président chargé de la commission des récompenses. Comité 18.

Michel MESSIER, membre de l'instance dirigeante Comité 36.

Jean-Marc SARZEAU : co-fondateur du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports des Deux-Sèvres.

Il fut également membre du Comité Régional du POITOU-CHARENTES. Comité 79.

Le Colonel **Robert TAURAND**

Président d'Honneur du Comité des Médailleurs de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif nous quitte dans sa 99^{ème} année. Comité 93.

Avec les condoléances de la FFMJSEA.

Solutions des jeux du n° 82

O	B	Z	A	E	U	Q	O
S	P	O	R	T	I	F	S
P	L	O	U	G	A	S	T
M	O	E	U	R	S	I	R
R	S	B	A	S	P	I	R
S	T	A	S	I	L	E	T
U	N	E	G	N	I	P	O
I	N	O	I	G	N	O	N
E	N	A	E	N	O	N	C
A	S	S	I	S	T	A	N

S	P	O	R	T	I	F	M	E	R	I	T	A	N	T
T	O	R	T	I	L	L	A	R	D	E	M	E	U	
R	U	E	C	E	R	I	A	N	T	E	M			
A	V	E	C	S	U	S	E	A	E	R	E	E		
S	O	S	I	E	S	E	S	T	I	S	F			
B	I	E	N	F	U	I	T	A	I	N	S	I		
O	R	A	L	O	R	L	E	L	U	D	E	E		
U	S	S	O	U	P	L	E	I	L	I	S			
R	E	T	A	A	R	T	E	E	S					
G	E	L	A	L	T	I	E	R	E	N	U	S		
E	P	I	C	I	E	R	S	U	A	S	P	I		
O	U	R	T	I	E	D	E	U	R	P	E			
I	R	A	E	T	C	I	N	R	E	L	U			
S	E	I	N	R	E	S	T	E	E	G	E	R		
E	R	S	E	E	S	C	O	M	P	T	E	E	S	

Sudoku

1	2	3	9	4	5	8	7	6
9	4	6	8	2	7	1	5	3
8	7	5	1	3	6	9	2	4
7	6	1	3	8	9	5	4	2
5	8	9	4	7	2	3	6	1
2	3	4	5	6	1	7	8	9
6	5	2	7	9	3	4	1	8
4	9	7	6	1	8	2	3	5
3	1	8	2	5	4	6	9	7
7	3	6	8	5	2	9	1	4
2	8	4	1	3	9	7	6	5
5	1	9	4	6	7	8	2	3
6	7	2	5	9	4	3	8	1
3	5	8	6	7	1	4	9	2
4	9	1	3	2	8	5	7	6
9	4	7	2	1	3	6	5	8
1	6	3	9	8	5	2	4	7
8	2	5	7	4	6	1	3	9

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MÉDAILLÉS DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DES MINISTRES EN CHARGE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Reconnue d'utilité publique le 8 juillet 1958 – Agrément sport n° 75.SVF.04.19
Agrément jeunesse et éducation populaire du 23 juin 2006

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF

95, avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13
Tél. 01 40 45 90 38 / 01 40 45 90 48

Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr - Site internet : www.ffmjs.fr

BUREAU DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

Président Fédéral : Gérard DUROZOY, Président Comité 78
Courriel : gerard.durozoy@gmail.com - Tél. 01 34 76 13 73

Vice Président Délégué : Guy CHAMBRIER, Président Comité 36
Courriel : guy.chambrier@orange.fr - Tél. 02 54 35 43 43

Vice Présidente : Micheline SAFFRE, Présidente Comité 29
Courriel : msaffre@free.fr - Tél. 06 47 01 83 86

Vice Présidente : Michèle SCHAEILLER, Présidente Comité 27
Courriel : schaeiller.michele@orange.fr - Tél. 02 32 51 64 73

Secrétaire Général : Jacques SEGUIN, Secrétaire Comité 79
Courriel : jacques.seguin2@orange.fr - Tél. 05 49 17 15 10

Secrétaire Général adjoint : Jean-Michel AUTIER, Président Comité 10
Courriel : jeanmichelautier@gmail.com - Tél. 06 87 56 48 43

Trésorier Général : Gérard BOUYER, Président Comité 16
Courriel : gerard.bouyer0924@orange.fr - Tél. 06 81 42 53 81

Trésorier Adjoint : Albert CONTINI, Président Comité 25
Courriel : albert.contini@wanadoo.fr - Tél. 06 99 55 11 21

MEMBRES DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

Solange AMARENCO, Présidente Comité 04, Jean CHARPENTIER, Alain COCU, Président Comité 41, Marc DERASSE, trésorier Comité 59, Benjamin GORGIBUS, Président Comité 76, James MAZURIE, Président Comité 79, Jean MEUNIER, Président Comité 69, Patricia MICHALAK, Présidente Comité 12 et Présidente Comité Occitanie, Louis OURS, membre Comité 74, Francis REDOU, Président Comité Bretagne.

Bulletin d'abonnement

Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

Bureaux : 95 avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13
Tél. 01 40 45 90 38 / 01 40 45 90 48
Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr - Site internet : www.ffmjs.fr

NOM

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

adresse son abonnement en qualité de (rayer la mention inutile) :

Membre adhérent 3 € (pour 4 numéros)

Non adhérent 4,57 € (pour 4 numéros)

Ci-joint, chèque de : €



En visite dans le Bordelais...



Médailles
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif